

# SEANCE DU 20 OCTOBRE 2014

---

**Présents :** M. DE HANDSCHUTTER Pascal, Bourgmestre-Président ; M. CRIQUIELION Claude, Mme PRIVE Isabelle, Mme DE MECHELEER-DEVLEESCHAUWER Line, M. LUMEN Eddy et Mme REIGNIER Véronique, Echevins ; M. LISON Marc, Président du CPAS ; MM. QUITELIER Marc, FLAMENT Jean-Michel, MOLLET Eric, BRASSART Oger, RICHET Jean-Paul, Mmes VANDAMME Marie-Josée, COUVREUR-DRUART Véronique, VERHEUGEN Cécile, Melle CUVELIER Christine, MM. DELAUW Didier, DE PRYCK Francis, Melle GHISLAIN Cindy, M. HOCEPIED Philippe et M. MONSEUX Emmanuel, Conseillers ; Melle BLONDELLE Véronique, Secrétaire.

---

**Absents :** Mme DUBRUILLE-VANDAUL Marie et M. MASURE André, Conseillers LIBRE.

---

Monsieur Pascal DE HANDSCHUTTER, Président, ouvre la séance à 20 heures.

## LE CONSEIL COMMUNAL,

L'objet de la réunion consiste en la proposition d'adopter la motion de méfiance collective constructive à l'égard des membres du Collège communal, déposée entre les mains du Directeur général en date du 9 octobre 2014 par les groupes PS et OSER-CDH.

La parole est donnée à Monsieur Didier DELAUW, Conseiller PS, qui déclare ce qui suit :

*« Nous mandataires, Isabelle Privé, Echevine, Eddy Lumen, Echevin Didier Delauw, conseiller communal et ex-chef de groupe, tous trois élus sur la liste du Parti Socialiste aux élections communales 2012, déclarons avoir signé de bonne foi la motion de méfiance ci-reprise au présent conseil communal.*

*En effet, nous ne pouvons nous douter, à ce moment, que deux responsables locaux aient agi seuls, sans en référer au préalable à nos instances supérieures.*

*Le Bourgmestre Pascal DE HANDSCHUTTER et l'EX-président de l'Union Socialiste Communale Monsieur Alain BOURCE ont bafoué le respect des procédures et des valeurs que nous portons par notre adhésion au Parti Socialiste.*

*Ayant toujours œuvré pour le bien-être de notre population avec honnêteté et probité, nous ne pouvons admettre de trahir nos convictions et notre attachement aux structures démocratiques de notre Parti. En outre, nous ne pouvons accepter de tromper les militants et les électeurs sous l'impulsion de quelques diktats personnels et irresponsables.*

*Avec l'appui et le soutien de nos instances Nationale et Fédérale, nous avons décidé de rester fidèles à nos engagements envers les Lessinois qui nous ont plébiscités en tant que candidats sur la liste PS.*

*En accord avec le Parti Socialiste que nous représentons désormais, confiants en l'avenir et conscients des répercussions personnelles qu'elle va engendrer mais respectueux des engagements envers les citoyens lessinois, nous assumons pleinement aujourd'hui notre position et voterons CONTRE la présente motion. »*

Monsieur Jean-Paul RICHET, Conseiller MR, intervient ensuite comme suit :

*« Le groupe MR-ENSEMBLE regrette la motion présentée au vote ce soir, motion qui va à l'encontre de la gestion saine d'une commune.*

*En effet, dans la période économiquement difficile que nous traversons, il nous semble qu'une bonne gestion communale passe par une équipe soudée, bénéficiant d'un minimum de confiance réciproque.*

*Nous sommes particulièrement heurtés par les reproches adressés (par l'intermédiaire de la presse) à notre échevin Claude CRIQUIELION qui a dû, dès son entrée en fonction, faire face à l'immobilisme ambiant dans son service depuis plusieurs mandatures, mais aussi à une réduction drastique de son personnel.*

*Malgré cela, les travaux importants ont été exécutés de façon correcte : le déneigement, le curage des fossés, le nettoyage des voiries, l'aide aux mouvements associatifs et ce ne sont là que quelques exemples.*

*Nous regrettons d'autant plus cette motion que, dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous verrons aboutir de nombreux dossiers que nous préparons depuis plusieurs années, dont certains sont en cours de finalisation, à savoir :*

- la demande d'agrément de création d'une Agence de Développement Local,
- les dossiers d'adjudication et de demande de permis d'urbanisme de la Grand'Rue et de la rue Général Freyberg pour lesquels les travaux d'impétrants doivent débiter fin octobre, des travaux de voirie rue du Ruichon et Place Alix du rosoit et de remplacement du mobilier urbain et de l'éclairage public de la Grand'Place.

*En ce qui concerne le PCA Dendre-Sud, l'examen du dossier pourra reprendre dès que l'étude de caractérisation en cours de finalisation sera validée par la Région wallonne.*

*Nous épinglerons, au passage, les dossiers de la Place d'Acren et des abords du complexe sportif ainsi que les trottoirs chaussée de Grammont et la réparation du pavage Grand'Place de Lessines.*

*Nous ferons également remarquer la qualité de la gestion du CPAS, malgré la situation économique et financière de plus en plus difficile au fil des mois et des années.*

*Depuis deux ans, vous l'aurez compris et la population avec vous, tout ne se résout pas en quatre mois. L'aboutissement d'un dossier est un travail de longue haleine qui, souvent, peut durer plus d'une mandature.*

*Nous estimons donc avoir rempli notre contrat. Chacun peut-il en dire autant, Monsieur le Bourgmestre ? »*

Par la suite, la parole est donnée à Madame Cécile VERHEUGEN, Conseillère ECOLO, qui donne lecture du texte suivant :

*« ECOLO n'est pas étonné de ce changement de majorité : à part au CPAS, le bilan du MR est désastreux.*

*Le nouveau pacte de majorité ne dit rien du programme politique que cette nouvelle majorité compte mettre en oeuvre pour notre commune. Pas un seul mot à propos des intentions du nouveau collègue ne se trouvait dans le dossier mis à disposition des conseillers.*

*Nous espérons que les nouveaux échevins assureront leurs fonctions avec sérieux car le travail ne manque pas:*

*Le nombre de chancres n'a toujours pas diminué et ce ne sont pas des caméras à 300.000 € qui vont améliorer la sécurité dans l'ensemble du centre-ville.*

*Les espaces publics sont toujours aussi crasseux.*

*Les sentiers sont toujours mal entretenus et deux d'entre eux sont toujours entravés.*

*Le patrimoine communal est en attente de rénovation et le projet Dendre-Sud devient le monstre du Loch Ness de la politique lessinoise.*

*La commission marché tarde à repenser le marché hebdomadaire.*

*La commission cimetières espère ressusciter.*

*Les factures énergétiques ne sont pas maîtrisées.*

*Le conseil consultatif du sport ne s'est pas réuni depuis 2012.*

*La commune n'a toujours pas de programme d'accueil des enfants et des jeunes en dehors des heures d'école, elle n'a toujours pas de véritable politique sportive, elle n'a pas de politique d'éducation permanente.*

*Notons que plusieurs de ces dossiers n'étaient pas de la seule compétence du MR...*

*ECOLO espère que cette nouvelle majorité repensera aussi le journal " Lessines s'envole" pour qu'il devienne un véritable outil d'information et qu'elle développera aussi des canaux d'information afin d'améliorer les contacts entre les Lessinois et leur administration.*

*ECOLO a l'espoir que le changement de majorité sera positif. Il restera vigilant et soutiendra les projets intéressants que cette nouvelle majorité proposera. »*

Enfin, Monsieur Oger BRASSART, Conseiller OSER-CDH, s'exprime comme suit :

*« Il est maintenant grand temps d'agir et d'actionner les leviers indispensables à la relance d'une ville et de son entité qui possèdent des atouts remarquables !*

*Par cet accord de majorité, le groupe OSER cdH ne veut pas le pouvoir pour le pouvoir mais apporter des réponses grâce à :*

- de la cohérence dans les attributions échevinales en regroupant les compétences complémentaires (ex urbanisme & aménagement du territoire...),*
- la création d'un échevinat de la communication et de l'information, un des 5 axes du programme d'OSER cdH. Le but est de rapprocher les politiques des citoyens par une écoute et un dialogue permanent, de permettre une rapidité et une pertinence dans la diffusion de l'information, de répondre aux attentes des Lessinois,*
- une politique cohérente de redéploiement local et commercial,*
- l'entretien régulier des voiries et des sentiers,*
- une valorisation et une collaboration avec l'associatif comme moteur de développement,*
- une gestion financière rigoureuse,*
- des synergies entre les services communaux (achat de matériel) afin d'éviter tout gaspillage,*
- une vision globale et rationnelle de la gestion des bâtiments communaux.*

*Rien ne sera facile dans le contexte de crise et vu le retard accumulé par notre ville... Mais nous sommes prêts, avec vous, à prendre nos responsabilités ! Alors, bougeons-nous tous ! La vitalité d'une région ne se mesure pas uniquement à ses acteurs économiques et politiques mais à la capacité de ses habitants à se mobiliser et à devenir, eux aussi, acteurs de changement.*

*Retrouvons notre fierté d'appartenir à une ville dynamique et ouverte sur l'avenir ! »*

Par ailleurs, Monsieur Dimitri WITTENBERG, Chef du groupe PS, s'étonne des propos tenus par Monsieur DELAUW. Il rappelle que les neuf élus socialistes ont signé sans défaut la motion telle que soumise au vote ce soir. Maintenant, pour d'obscures raisons, trois signataires se désistent. Cette situation est pour le moins regrettable.

Quant à Monsieur Philippe HOCEPIED, Conseiller ECOLO, il se déclare affolé de devoir constater l'incohérence de cette proposition émanant du groupe de la majorité.

Monsieur Pascal DE HANDSCHUTTER, Président, déplore la pression réelle opérée sur les élus PS. Pour lui, ce procédé est indigne d'une démocratie. Il rappelle que le groupe socialiste veille à défendre l'intérêt communal et non pas les intérêts particuliers de la Fédération. Il se déclare contrit de la défection de mandataires a fortiori lorsque l'on sait que les instances politiques locales (Union Socialiste Communale) ont validé très largement la proposition de ce soir.

Monsieur le Président soumet la motion au vote.

Monsieur Didier DELAUW sollicite à nouveau la parole qui ne lui est pas donnée.

La motion de méfiance collective constructive proposée par les élus PS – OSER-CDH est alors mise au vote à haute voix, sur appel nominatif selon le tableau de préséance, Monsieur le Bourgmestre votant en dernier lieu. Le résultat est le suivant :

- douze voix pour de Mme Véronique REIGNIER, M. Marc QUITELIER, M. Jean-Michel FLAMENT, M. Eric MOLLET, M. Oger BRASSART, Mme Marie-Josée VANDAMME, Mme Véronique COUVREUR-DRUART, Melle Christine CUVELIER, M. Dimitri WITTENBERG, Melle Cindy GHISLAIN, M. Emmanuel MONSEUX et M. Pascal DE HANDSCHUTTER,
- neuf voix contre de M. Claude CRIQUIELION, Mme Isabelle PRIVE, Mme Line DE MECHELEER-DEVLEESCHAUWER, M. Eddy LUMEN, M. Marc LISON, M. Jean-Paul RICHET, M. Didier DELAUW, M. Francis DE PRYCK et Mme Françoise SCHAMP-MAUROIT,
- deux abstentions de Mme Cécile VERHEUGEN et M. Philippe HOCEPIED.

Dès lors, n'étant pas adoptée à la majorité des membres du Conseil soit au moins treize membres, cette motion est rejetée.

Monsieur le Président lève la séance à 20 heures 30'.

La Secrétaire,

Le Bourgmestre-Président,